

IMPORTANT !

INSTRUCTIONS DE MONTAGE :

IL EST IMPERATIF DE SUIVRE SCRUPULEUSEMENT LES INFORMATIONS SUIVANTES LORS DU MONTAGE DE TOILES D'OMBRAGES

Les toiles d'ombrages sont des installations saisonnières à faire installer par des personnes qualifiées.

Il est possible d'installer les toiles d'ombrage avec ou sans tendeurs.

Afin d'éviter toute stagnation d'eau, inclinez les toiles d'environ 30 degrés.

La fixation au mur doit se faire par une platine solidement fixée au mur (cheville, fixation chimique, scellement) sur béton. De toute les manières la fixation de reprendre les forces de traction du vent.

Le tendeur doit être directement accroché à la platine (il ne faut surtout pas enlever les sangles de sécurité des tendeurs). Le tendeur doit être installé les vis à l'intérieur au maximum.

Il doit y avoir au minimum 30 cm de cordage entre le tendeur et la toile. Il est aussi préférable de dédoubler les cordes.

Positionnez la toile au sol afin de déterminer les positions des fixations.

Il est aussi obligatoire de :

- Démonter les toiles en cas de vent violents.
- Vérifier régulièrement les fixations, tendeurs ainsi que les cordages.
- De renouveler les cordages à chaque saison.